

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1	Intitulé du module	Processus de formation	2018-2019
	Code T.TS.SO354.A1.F.20	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	Organisation Crédits ECTS * 5	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais	
3	Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres		
	Autres prérequis		
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor 1 Orienter sa propre formation Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor 6 Se positionner personnellement et professionnellement en questionnant le sens de l'action sociale. Objectifs d'apprentissage du module A la fin du module, l'étudiant-e sera capable de : 1) Comprendre le cadre de la formation et ses enjeux 2) Faire des liens entre les contenus des différents modules traversés pendant le semestre 3) Interroger différentes postures : posture d'étudiant-e-s, posture d'apprenant-e-s en FP, posture d'observateurs-rices, posture professionnelle en construction, ... 4) Exprimer le lien entre les valeurs du travail social et celles vécues à travers le groupe RPF : accueil, écoute, hospitalité, accompagnement, ... 5) Utiliser l'expression écrite, orale et corporelle comme outils réflexif et professionnel 6) Partager, nommer, valoriser les expériences sociales et professionnelles antérieures à l'entrée à la HETS 7) Faire état de ses expériences, ressources et apprentissages en lien avec le travail social lors d'un entretien individuel 8) Présenter un exposé oral à partir des observations de terrain faites dans le A2		
5	Contenu et formes d'enseignement * - Le cadre de la formation du bachelor en travail social (Plan d'études cadre 2006, référentiel de compétences,...); - Les expériences professionnelles antérieures et présentes des étudiant.e.s en lien avec le travail social; - Le récit écrit d'une expérience significative dans le champ du social élargi et le regard "après-coup" sur ce récit; - L'expression orale et corporelle ainsi que les outils de prise de parole en public; - La notion d'adulte en formation, de son rapport au savoir et au monde; - Les métiers du travail social et les champs professionnels; - Les dimensions relationnelles dans le travail social; - etc		
	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage - Initiation au travail en groupe - Ateliers d'expression écrite et d'expression orale - Entretien individuel		

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

A partir du terrain observé dans le module A2, produisez un exposé oral d'une quinzaine de minutes, soutenu par des notes écrites, dans lesquels vous aborderez les points suivants :

- 1) Cette observation confirme-t-elle ou modifie-t-elle votre représentation du travail social ? Donnez quelques raisons détaillées.
- 2) Quels apprentissages en lien avec le travail social avez-vous tiré de cette observation de terrain ? Donnez un ou deux exemples précis en lien avec l'institution observée, les fonctions et rôles des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux.
- 3) Quels liens pouvez-vous faire avec l'un ou l'autre des sujets abordés dans le A1 ?
- 4) Quelle lecture est venue enrichir votre observation de terrain (Faites référence à au moins un#e auteur#e)

Chaque étudiant-e assiste à tous les oraux de sa journée de passation.

Les examens oraux sont évalués par la-le RPF et l'intervenant-e en expression orale et corporelle du groupe d'étudiant-e-s en question.

Modalités de répétition

L'étudiant-e qui a obtenu une note F se présente à une nouvelle évaluation du module A1 lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique.

Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition a) **au plus tard trente jours après la notification de l'échec**. Une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, al. 1 let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

Présence obligatoire

La présence aux cours est obligatoire. En cas d'absence, l'étudiant-e devra effectuer, sauf cas particulier laissé à l'appréciation du-de la RPF, un travail complémentaire en lien avec les contenus qu'il-elle n'a pas abordés, travail soumis à la validation du RPF. En cas de non-validation du travail complémentaire et/ou d'absences trop fréquentes, la validation du module peut être remise en cause dans le cadre d'un entretien de régulation entre l'étudiant-e, le ou la RPF, et le responsable du module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

cf. avec la-le Référent-e Processus de Formation

10 Enseignant-e-s

Anderfuhren Marie
Cambi Enrico
Coste Groenendijk Florence
Delessert Yves
Guadagnini Sophie
Hofstetter Christine
Huc Denis
Lavanchy Nicole
Mercier Nathalie
Trilles Malgorzata
Warynski Danièle
Wohlhauser Valérie

Responsable de module *

Jean-Daniel Jimenez
Stéphane Michaud

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Descriptif validé le *
14 septembre 2020

Descriptif validé par *
Alain Barbosa, Responsable de filière